

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN OUTAOUAIS
DÉPARTEMENT DE TRAVAIL SOCIAL

Manuel de stage du DESS en travail social
TSO6312 : Stage de pratique en travail social
Campus de Gatineau et campus de Saint-Jérôme

DOCUMENT PRÉPARÉ PAR
L'ÉQUIPE DE LA FORMATION PRATIQUE

Révisé le 8 décembre 2025

TABLES DES MATIÈRES

1. LES INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
2. LES OUTILS PÉDAGOGIQUES SUGGÉRÉS	4
3. LE RÔLE DES ACTRICES ET ACTEURS DE LA FORMATION PRATIQUE	5
4. LES PHASES D'APPRENTISSAGE.....	7
5. LES PERSONNES ÉTUDIANTES EN DIFFICULTÉ.....	8
6. LES DOCUMENTS PERTINENTS AU STAGE	10
7. LES AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS	38

1. LES INFORMATIONS GÉNÉRALES

	TSO6312 Stage de pratique en travail social
Session	Hiver (2 ^e trimestre) Lundi au vendredi • Rencontre obligatoire à l'UQO le premier jour du trimestre • Intégration dans le milieu de stage le premier mardi du trimestre
Horaire	5 jours ou 35 heures / semaine; 15 semaines Total : 525 heures (incluant la supervision et les séminaires de stage) • Le temps de déplacement pour se rendre au milieu de stage ou à l'UQO pour le séminaire n'est pas comptabilisé dans les heures de stage. • Il n'y a pas de semaine de relâche hivernale pendant le stage. • Les heures de maladie et jours fériés ne peuvent être cumulés pour terminer le stage avant la date de fin de session.
Supervision	3 heures de supervision consécutives par semaine
Séminaires	7 séminaires de stage obligatoires, horaire à déterminer par la ressource enseignante. Toute absence doit être motivée auprès de celle-ci. Les heures de séminaires sont incluses dans les heures de stage.
Journées de maladie	28 heures de maladie non cumulables pour toute la durée du stage.
Jours fériés	Le Vendredi Saint et lundi de Pâques sont des jours fériés pour les stagiaires.
Visites de stage	La ressource enseignante effectue trois visites de stage; une au début, une au milieu, et une autre à la fin du stage. La visite mi-stage peut avoir lieu en présentiel, si jugée nécessaire, ou en mode virtuel.

2. LES OUTILS PÉDAGOGIQUES SUGGÉRÉS

OUTILS	DESCRIPTION	CONTEXTE D'UTILISATION
Journal de bord	Document de soutien à la personne étudiante dans lequel sont notées ses expériences vécues en stage, ses réflexions et questionnements en lien avec ses objectifs pédagogiques.	Développer et soutenir l'analyse réflexive. Introspection sur ses apprentissages, ses forces et ses défis.
Carnet de notes du superviseur ou de la superviseuse	Document dans lequel les responsables de supervision prennent note des rencontres de supervisions, des échanges avec leur stagiaire, des activités d'apprentissages, des observations et de l'évolution de l'atteinte des objectifs pédagogiques.	Appréciation du déroulement du stage. Appréciation des progrès de la personne étudiante. Processus de rétroaction, d'évaluation et de suivi. Facilite le processus d'évaluation formative et sommative.
Contrat pédagogique	Entente entre le ou la stagiaire, la personne superviseure et la ressource enseignante, entourant les objectifs de stage et les moyens utilisés pour les atteindre.	Identifier les apprentissages à acquérir. Engagement de la personne étudiante dans ses apprentissages. Identifier les stratégies de supervision à utiliser. Actualiser le processus d'évaluation.
Étude de cas	Analyser une situation réelle ou vécue dans le but de stimuler la pratique réflexive.	Permettre à la personne étudiante de développer son jugement, sa capacité de synthèse et de résolution de problème. Revenir sur l'étude de cas lors des supervisions. Peut-être utilisé lorsque certains contextes d'interventions n'ont pu être observés pendant le stage.
Jeu de rôle	Activité où la personne en stage et celle responsable de sa supervision jouent respectivement le rôle de l'aidant ou de l'aidante et de la personne aidée.	Permettre d'offrir de la rétroaction directe. Besoin de comprendre où la personne en stage se situe dans certains contextes d'intervention. Évaluer son autonomie. Développer une habileté spécifique. Apprivoiser l'inconnu et se sensibiliser aux sujets plus délicats ou tabous.
Enregistrement des interventions	Enregistrement audio ou vidéo des stagiaires lors de leur intervention.	Autoévaluation de la personne en stage. Retour sur les habiletés et attitudes en intervention. Faciliter l'analyse réflexive.
La supervision	Discussion de situations particulières vécues. Facilite le développement des compétences dans les différents types de savoir. Échange, questionnement, liens théorie-pratique. Enseignement individualisé.	Rétroaction constructive dans un contexte de partage et d'échange. Offerte chaque semaine.

3. LE RÔLE DES ACTRICES ET ACTEURS DE LA FORMATION PRATIQUE

Personne étudiante en stage	<i>L'étudiante ou l'étudiant est la première personne responsable de sa formation. Elle ou il s'assure, et ce dans le respect et l'ouverture, de la réalisation des différentes étapes de son stage. La personne étudiante en stage :</i> • participe aux diverses rencontres d'orientation et de préparation des stages ; • participe activement aux séminaires de stage et apporte une contribution substantielle aux échanges ; • s'engage dans ses apprentissages en réalisant les tâches qui lui sont confiées ; • est responsable de l'utilisation optimale des différents outils pédagogiques qui sont à sa disposition ou qu'elle développe ; • prépare les rencontres de supervision (elle doit utiliser l'ordre du jour comme guide pour les thèmes voulant être abordés au niveau des savoirs) ; • respecte les horaires, les politiques et procédures, les règles de confidentialité et d'éthique professionnelle en vigueur dans le lieu de stage et à l'UQO.
Personne superviseure	<i>La superviseuse ou le superviseur assume l'enseignement individualisé de la pratique du travail social et l'encadrement par la supervision administrative, pédagogique et professionnelle. En regard de la personne étudiante en stage, le ou la responsable de supervision :</i> • favorise son intégration et son développement professionnel dans le milieu de stage ; • coordonne les activités d'apprentissage ; • s'assure que chacune dispose de l'espace physique, du matériel et des moyens nécessaires à la réalisation de son stage ; • la soutient dans l'élaboration et la réalisation du contrat pédagogique ; • la soutient dans ses apprentissages et dans la gestion des difficultés (savoir, savoir-faire, savoir être, savoir communiquer) ; • observe son intégration, son développement et la réalisation de ses tâches, incluant l'intervention, afin de pouvoir offrir une rétroaction substantielle sur les différents savoirs et l'atteinte des objectifs ; • participe activement à son évaluation formative et sommative, notamment, en rédigeant les documents d'évaluation mi-stage et d'évaluation finale ; • participe aux trois rencontres de stage et offre des rétroactions transparentes et constructives sur le déroulement du stage ; • offre les heures de supervision de façon consécutive, en mettant en place les conditions optimales requises pour un encadrement de qualité. Tout au long du stage, la personne superviseure est responsable des actes professionnels (évaluation psychosociale, plan d'intervention, évaluation du processus et des techniques en usage en cours d'intervention quelle que soit la méthode utilisée) et des services rendus à la personne aidée. Elle s'assure du respect des normes, du code d'éthique professionnel et de l'application des règles et procédures du milieu.

La ressource enseignante	<i>La ressource enseignante s'assure que le déroulement du stage répond aux besoins d'apprentissage de la personne étudiante et aux attentes de l'Université quant aux aspects quantitatifs et qualitatifs. Elle est aussi responsable du séminaire de stage. Elle :</i> • assume la responsabilité pédagogique d'un groupe de stagiaires pour la durée de leur stage ; • planifie et dirige les séminaires d'intégration ; • approuve et entérine les contrats pédagogiques ; • évalue les apprentissages lors des évaluations mi-stage et de fin de stage ; • soutient les stagiaires et les personnes superviseuses à suivre de près les objectifs du contrat pédagogique ; • contribue particulièrement à l'intégration théorie-pratique ; • procède à l'évaluation sommative des stagiaires et elle attribue la note finale.
La personne-ressource	<i>Cette ressource est désignée dans l'équipe de travail pour faciliter l'intégration du ou de la stagiaire dans le milieu et pour l'accompagner au quotidien, lorsque la supervision du stage s'effectue à l'externe. Par rapport à la personne étudiante en stage, la personne -ressource :</i> • est responsable de son intégration dans le milieu de stage ; • assure le soutien nécessaire à cette dernière dans ses relations interpersonnelles au sein de l'organisme ; • la soutient dans ses apprentissages (savoir, savoir-faire, savoir être, savoir communiquer) ; • participe à l'orientation, au déroulement et à l'évaluation du stage en collaboration avec la personne superviseure et la ressource enseignante ; • assume diverses fonctions administratives, telles que l'organisation et la planification du travail, de même que la distribution de la charge de travail ; • travaille en collaboration avec la personne superviseure en maintenant de façon régulière les contacts avec celle-ci.
La coordonnatrice ou le coordonnateur de stage	<i>La coordonnatrice ou le coordonnateur de stage est responsable de la planification et de l'organisation des stages. Cette personne :</i> • assure le lien entre les différents acteurs et actrices de l'Université et du milieu ; • communique et négocie avec les milieux de stage ; • contribue au besoin, en cours de stage, à faciliter la résolution de conflits et de problèmes majeurs et sollicite, au besoin, la ressource professorale responsable de la formation pratique ; • s'occupe de la formation des personnes superviseuses, en collaboration avec la ressource professorale responsable de la formation pratique ; • offre un soutien aux actrices et acteurs de la formation pratique tout au long du stage.
La ressource professorale responsable de la formation pratique	<i>La ressource professorale responsable de la formation pratique est la personne désignée par le département pour développer, encadrer et soutenir les activités de formation pratique au baccalauréat. Elle :</i> • développe et met à jour les plans de cours, outils pédagogiques, guides et autres documents de la formation pratique ; • encadre et soutient les ressources enseignantes dans les différentes tâches liées à l'enseignement des séminaires de stage ; • soutient la coordonnatrice ou le coordonnateur de stage dans la gestion des situations problématiques et dans l'accompagnement des stagiaires en difficulté.

4. LES PHASES D'APPRENTISSAGE

Phase initiale	Semaine 1	Semaine 2	Semaine 3
	Accueil Activité d'intégration dans l'équipe Partage sur les attentes respectives Agenda des rencontres Identifier les tâches/activités à réaliser dans le milieu.	Contrat pédagogique Discussions et lectures sur les populations, les services, les ressources Début des activités d'observation	Contrat pédagogique finalisé Rencontre avec la professeure de stage
Phase de développement	Semaine 4 à 6		
	Multiplication des opportunités d'apprentissage, observation et début d'intervention Participer à des rencontres (réunions d'équipe et autres), lectures Beaucoup de rétroaction Début de collégialité		
Évaluation mi-stage	Semaine 7 et 8		
	Prévoir l'évaluation mi-stage à partir du contrat pédagogique et en collaboration avec la personne étudiante • Les forces et les aspects à consolider dans la deuxième partie du stage • Difficulté majeure doit être adressée avec un plan d'amélioration Identifier des dossiers plus complexes à prendre en charge par la personne stagiaire		
Phase de développement	Semaine 7 à 12		
	Plus grande autonomie dans la pratique Intégrer ses connaissances théoriques et pratiques Exercer son jugement professionnel Affirmer son identité professionnelle Utiliser des approches et méthodes d'intervention complémentaires.		
Phase de fin	Semaine 13 à 15		
	Transfert des dossiers au besoin Bilan des apprentissages en lien avec le contrat pédagogique et évaluation des interventions réalisées Visite de stage Évaluation finale par la professeure de stage		

*Tableau à titre indicatif seulement. Le rythme de chaque personne peut varier, selon le milieu et l'expérience. Tout au long du stage, il est important que la personne demeure en position d'apprenante.

5. LES PERSONNES ÉTUDIANTES EN DIFFICULTÉ

Les difficultés vécues par les personnes étudiantes en stage peuvent être regroupées selon les dimensions suivantes¹ :

- difficultés liées avec l'atteinte des objectifs de stage;
- difficultés liées au respect des règles du milieu de stage, du Code de déontologie et de la formation pratique;
- difficultés en situation de supervision;
- difficultés liées aux attitudes et comportements.

Si un acteur ou une actrice de stage (ressource enseignante, superviseuse ou superviseur, personne-ressource, personne étudiante) considère qu'il y a des indices de difficulté en lien avec une de ces dimensions, il est de sa responsabilité de prendre action dans les meilleurs délais en suivant si possible les étapes suggérées :

- 1) dans un premier temps, une rencontre doit être effectuée entre la personne étudiante en stage, la personne superviseuse (personne ressource- si supervision externe) et la ressource enseignante. Des mesures de soutien sont identifiées et, au besoin, un plan d'amélioration (voir gabarit sur la page suivante), qui rend compte de la nature du problème, des moyens, de l'échéancier et de l'entente prise entre les parties est élaboré et déposé au dossier de la personne étudiante. Un suivi étroit est alors assuré par la ressource enseignante, qui informe la coordonnatrice ou le coordonnateur de stage en lui faisant part du plan d'amélioration convenu entre les parties.
- 2) Si aucune amélioration n'est remarquée ou si les difficultés sont majeures, une rencontre est organisée entre toutes les parties ainsi que la personne coordonnatrice de stage. Les actrices et acteurs du stage pourraient convenir d'une révision du plan d'amélioration ou, dans une situation majeure et exceptionnelle, d'un arrêt du stage et d'un échec. Le coordonnateur ou la coordonnatrice de stage avise le ou la responsable de la formation pratique de la situation, qui peut alors intervenir au besoin.

La reprise de stage

Les reprises de stage ont lieu l'année suivante. Une demande de prolongation d'étude officielle doit être effectuée. Pour le stage, une demande écrite doit être adressée au coordonnateur ou à la coordonnatrice de stage au moins 4 mois avant le début du stage à reprendre. Le processus de reprise de stage débutera par une rencontre avec la coordonnatrice ou le coordonnateur de stage et le ou la responsable de la formation pratique du campus concerné. La personne étudiante devra, par la suite, déposer un bilan réflexif personnalisé de 3 à 5 pages comprenant un retour sur les motifs qui ont mené à l'échec, les moyens pris pour améliorer la situation ainsi qu'une réflexion en vue de l'intégration dans un nouveau milieu. Au terme de cette réflexion, la personne étudiante identifie deux objectifs d'apprentissage personnalisés qu'elle ajoutera à son contrat pédagogique. Le processus de placement pourra être débuté par la suite.

¹ Voir entre autres le *Règlement sur les aptitudes professionnelles* du Département de travail social (2018).

PLAN D'AMÉLIORATION

Personne étudiante:	Personne-ressource :
Superviseur·e :	Ressource enseignante :

Description du problème ou des difficultés identifiés :

Moyens à mettre en place :

Suivi et échéancier :

6. LES DOCUMENTS PERTINENTS AU STAGE

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

Maximum 8 PAGES

NOM DE LA PERSONNE STAGIAIRE :	RESSOURCE ENSEIGNANTE :
MILIEU DE STAGE :	SUPERVISEUR·E :
MODALITÉS DU STAGE : NOMBRE D’HEURES : 525 heures NOMBRE DE JOURS DE STAGE : 5 JOURS HORAIRE DES JOURNÉES DE STAGE :	MODALITÉS DE SUPERVISION : minimum 3 heures par semaine TYPE (individuel, groupe), fréquence et durée des rencontres de supervision :
La personne étudiante et le ou la responsable de supervision s’engagent à produire les rapports d’évaluation mi-stage et fin de stage, selon les modalités prévues dans le manuel de stage. Date et heure de l’évaluation mi-stage : Date et heure de l’évaluation de fin de stage :	Attentes particulières de superviseur, de la superviseuse ou de la personne-ressource : ex. documents fournis en prévision de la supervision (journal de bord, fichier audio ou vidéo, transcription verbatim, tenue de dossier) Attentes particulières de la personne étudiante en stage :
La section tâches et activités doit être remplie par la personne étudiante avant la première rencontre dans le milieu. Une liste est proposée à la fin du contrat pédagogique pour vous aider à compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste. La section appréciation globale doit être remplie conjointement par le ou la stagiaire et la personne superviseuse en préparation de l’évaluation de fin de stage, selon les critères d’appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant/assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant.	
Signature du contrat pédagogique Superviseur·e : Ressource enseignante : Personne étudiante : Date :	

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 1 : S'intégrer dans un milieu de pratique et analyser de manière critique les enjeux organisationnels, politiques et sociocommunautaires qui le traversent, et en évaluer les impacts sur l'intervention en travail social.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités ²	Indicateurs	Appréciation globale ³			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	NI
a) décrire et analyser de manière critique les caractéristiques du milieu de stage (historique, mandat, structure organisationnelle, cadres juridique et politique, populations desservies, acteurs et actrices en présence, formes de gouvernance, etc.) ;		(a) Produit une analyse structurée et critique du milieu, montrant la cohérence (ou les écarts) entre mission, pratiques, cadres juridiques/politiques et réalités des populations desservies.				
b) distinguer les rôles et tâches des personnes travailleuses sociales de ceux des autres professions impliquée et interroger les rapports de pouvoir qui traversent les dynamiques internes (hiérarchies formelles et informelles) et les modes de collaboration multi/interprofessionnelle ou intersectorielle ;		(b) Identifie clairement les rôles professionnels et analyse les rapports de pouvoir qui influencent les dynamiques internes et les collaborations inter/multisectorielles.				
c) analyser les approches, modèles et méthodes d'intervention mobilisées par le milieu de stage en fonction de sa mission, de son ancrage sociocommunautaire, de son idéologie et des besoins des populations concernées ;		(c) Évalue de manière critique les approches d'intervention, en mobilisant des perspectives théoriques avancées (critiques, féministes, antiracistes, décoloniales, communautaires, etc.) pour situer leur pertinence et leurs limites.				
d) situer l'organisme dans son écosystème partenarial, en identifiant les liens, tensions ou complémentarités avec d'autres ressources communautaires, institutionnelles ou politiques pertinentes et en collaborant avec différents milieux ;		(d) Analyse l'écosystème partenarial en identifiant les forces, tensions et impacts des collaborations sur l'accessibilité, la continuité et la qualité des interventions				
e) examiner l'influence des politiques sociales et des logiques de financement sur l'action de l'organisme, ainsi que leurs effets sur les modalités d'intervention, les publics visés ou la place accordée à la justice sociale ;		(e) Explique et analyse l'impact des politiques sociales et des logiques de financement sur les priorités organisationnelles, les publics visés, les modalités d'intervention et les enjeux éthiques.				

² Voir la liste proposée à la fin du document pour compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste.

³ Doit être rempli conjointement par l'étudiant.e et la personne superviseure selon les critères d'appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant ou assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant

f) s'approprier et appliquer les règles de fonctionnement du milieu (règlements internes, exigences administratives, outils cliniques, exigences de présence ou de reddition de comptes, horaire, bilans statistiques, tenue vestimentaire, moyens de communication), tout en développant une posture réflexive sur l'adaptation à ce cadre ; g) développer une capacité d'analyse critique, en articulant les réalités observées dans le milieu de stage aux grandes tendances et enjeux contemporains du travail social.		(f) Applique adéquatement les règles du milieu et en analyse les effets sur sa posture professionnelle, son autonomie et sa compréhension des conditions d'intervention.					
		(g) Articule de manière rigoureuse les réalités observées aux enjeux contemporains du travail social, en mobilisant une analyse systémique (micro-méso-macro).					

Objectif général 2 : Mobiliser de façon critique et adaptée les habiletés d'intervention, les techniques et les postures propres au travail social, en démontrant autonomie, savoir-être et discernement dans des contextes d'intervention complexes.

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités ⁴	Indicateurs	Appréciation globale ⁵				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
a) mobiliser les habiletés relationnelles et les techniques d'intervention appropriées à la méthode privilégiée, en démontrant autonomie, sensibilité professionnelle, esprit critique et assurance nécessaires à la pratique du travail social: a.1) exercer les habiletés et techniques propres à l'intervention psychosociale (écoute active, reformulation, reflet, confrontation, recadrage, etc.) dans le cadre d'un accompagnement individuel, en ajustant sa posture aux dynamiques relationnelles et contextuelles ; ou		(a) Démontre une mobilisation autonome, sensible et critique des habiletés relationnelles et techniques, en ajustant son intervention aux besoins et au contexte <					

⁴ Voir la liste proposée à la fin du document pour compléter cette section. Au besoin, la personne étudiante peut ajouter des activités qui ne sont pas dans la liste.

⁵ Doit être rempli conjointement par l'étudiant.e et la personne superviseuse selon les critères d'appréciation suivants : S = satisfaisant (pleinement satisfaisant ou assez satisfaisant); PI = plutôt insatisfaisant; NI = nettement insatisfaisant

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

a.2) exercer les habiletés et techniques propres à l'intervention de groupe (constitution du groupe, création du lien, animation participative, techniques pour la circulation de la parole, du sens et des idées, gestion des dynamiques de groupe, soutien à l'entraide et à l'aide mutuelle, etc.), en lien avec les différentes étapes du processus d'intervention de groupe (préparation, début, travail, fin, suite) ; ou a.3) exercer les habiletés et techniques propres à l'intervention collective ou à l'organisation communautaire (identification des besoins d'une communauté, analyse de la problématique, planification d'actions, animation de réunions, développement du pouvoir d'agir et de l'autonomisation des groupes, etc.), en fonction des enjeux sociaux identifiés;		(a.2) Anime et soutient le processus d'un groupe en mobilisant des techniques adaptées à chaque étape, en favorisant la participation, la circulation de la parole et l'entraide.				
		ou				
		(a.3) Identifie une problématique collective et contribue à la planification ou à la mise en œuvre d'actions collectives en mobilisant les outils du travail social communautaire.				
b) s'impliquer activement dans les dynamiques d'équipe, en participant aux échanges collectifs et en apportant une contribution réflexive et éthique aux discussions, à la planification, à l'intervention ou à l'évaluation des activités et des interventions, selon le type de milieu ; c) faire face à des situations conflictuelles ou complexes, en démontrant une capacité à analyser les causes, à nommer les tensions, à adopter une posture professionnelle respectueuse, et à proposer ou coconstruire des pistes de résolution ou de clarification, dans la mesure du possible;		(b) Participe activement aux échanges d'équipe en apportant des contributions réflexives, éthiques et pertinentes à la planification, l'intervention ou l'évaluation.				
		(c) Analyse les causes d'un conflit ou d'une situation complexe et propose, avec professionnalisme, des pistes de résolution ou de clarification adaptées au contexte.				
d) mobiliser, de façon cohérente avec le milieu de stage, les rôles professionnels du travail social susceptibles de susciter du changement, tels que l'accompagnement, la médiation, la		(d) Exerce de manière appropriée et cohérente les rôles professionnels (accompagnement, médiation, défense de droits, négociation, etc.) en tenant compte des enjeux éthiques et des rapports de pouvoir.				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

négociation, le courtage, la défense des droits, la facilitation ou l'éducation, en tenant compte des enjeux éthiques et des rapports de pouvoir ; e) rédiger adéquatement les documents professionnels requis par le milieu de stage, en respectant les normes de la profession et les exigences institutionnelles, tout en démontrant une capacité d'analyse et de clarté rédactionnelle, tant au niveau du contenu que de la forme (notes évolutives, bilans, documents de suivi, fiches d'activité, etc.) .						
		(e) Produit des documents professionnels clairs, rigoureux et conformes aux normes de la profession et du milieu, en démontrant une capacité d'analyse dans le contenu rédactionnel				

Objectif général 3 : Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d'INTERVENTION INDIVIDUELLE de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d'intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	NI
Intervention individuelle La personne étudiante devrait être en mesure de : a. se préparer à la prise de contact avec les personnes soutenues, en tenant compte des enjeux relationnels, du contexte d'intervention et de son propre positionnement comme personne intervenante afin de s'ajuster (syntonisation); b. réaliser une évaluation du fonctionnement social, en mobilisant des connaissances théoriques et empiriques pertinentes à la problématique, en distinguant faits, perceptions et hypothèses, et en considérant les dimensions individuelles,		(a) Se prépare de façon rigoureuse à la rencontre en tenant compte du contexte, des enjeux relationnels et de son propre positionnement, et ajuste sa posture pour établir un contact professionnel et syntonisé.				
		(b) Réalise une évaluation structurée et rigoureuse du fonctionnement social, en mobilisant des cadres théoriques pertinents et en distinguant clairement faits, perceptions et hypothèses, à travers les différentes dimensions de la situation.				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

familiales, collectives,, socioéconomiques, structurelles et culturelles ; c. élaborer un plan d'intervention propre au travail social, fondé sur les forces, besoins et aspirations des personnes, en intégrant des objectifs réalistes, des moyens adaptés et des indicateurs de suivi tout en prenant en compte les échéanciers, et les ressources humaines, matérielles et financières disponibles; d. mettre en œuvre, actualiser et ajuster le plan d'intervention, en dialoguant avec la personne soutenue, en tenant compte des effets de l'intervention, des imprévus et de l'évolution de la situation et des contextes e. établir un contrat explicite avec la personne soutenue, clarifier les ententes d'intervention, dans une logique de transparence, de respect et de coresponsabilité (moyens utilisés, changements visés, rôles, attentes, limites, rétroaction) ; f. prévoir et accompagner la fin de l'intervention, en favorisant l'autonomie, le bilan et le transfert des acquis (évaluation) et les liens et références vers les ressources appropriées ; g. évaluer les effets de ses interventions et en tirer un bilan critique, à partir d'indicateurs pertinents, en tenant compte du contexte social et organisationnel ; h. intégrer une analyse réflexive et critique approfondie de ses choix d'intervention, de leurs effets et de sa posture professionnelle						
	(c) Construit un plan d'intervention cohérent et réaliste, basé sur les forces, besoins et aspirations des personnes, avec des objectifs, moyens et indicateurs clairement définis et adaptés aux ressources disponibles.					
	(d) Met en œuvre et ajuste le plan d'intervention de manière continue et concertée, en tenant compte de l'évolution de la situation, des imprévus et des rétroactions de la personne soutenue.					
	(e) Établit des ententes d'intervention claires et explicites, en précisant les rôles, limites, attentes et responsabilités, dans un cadre de transparence et de coresponsabilité.					
	(f) Planifie et accompagne la fin de l'intervention de façon structurée, favorisant l'autonomie, un bilan des acquis et les références pertinentes vers les ressources appropriées.					
	(g) Analyse les effets de ses interventions à partir d'indicateurs pertinents et produit un bilan critique articulant résultats, limites et impacts du contexte social et organisationnel.					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312
MAXIMUM 8 PAGES

		(h) Démonstre une réflexivité approfondie sur ses choix d'intervention, leurs effets et sa posture professionnelle, en mobilisant des cadres théoriques et éthiques pour ajuster sa pratique.				
--	--	---	--	--	--	--

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 3 : Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d'INTERVENTION DE GROUPE de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d'intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	NI
Intervention de groupe a) analyser de manière critique une problématique sociale spécifique en lien avec une population visée, en mobilisant la littérature scientifique, des données socio-démographiques, les savoirs expérientiels et les contextes d'intervention ; b) interpréter et analyser les comportements des membres du groupe et les dynamiques de groupe à partir des théories pertinentes (centrées sur l'individu et sur le groupe comme entité), en les mettant en lien avec des enjeux sociaux, identitaires et relationnels et ce dans une perspective d'intervention éclairée et orientée en fonction des besoins des membres et du groupe; c) concevoir un plan d'intervention de groupe plus ou moins structuré, en intégrant des modèles d'intervention pertinents, des objectifs collectifs réalistes et une posture adaptée aux besoins du groupe et au contexte organisationnel dans lequel il se produit; d) animer et ajuster les interventions de manière souple et créative, en reconnaissant le groupe comme un lieu		(a) Produit une analyse critique rigoureuse d'une problématique sociale en articulant littérature scientifique, données empiriques, savoirs expérientiels et contexte d'intervention.				
		(b) Analyse les dynamiques et comportements de groupe en mobilisant les théories appropriées, et les relie aux enjeux sociaux, identitaires et relationnels pour orienter l'intervention.				
		(c) Élabore un plan d'intervention de groupe cohérent, réaliste et adapté, intégrant modèles théoriques, objectifs collectifs et contraintes/possibilités du milieu.				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

d'apprentissage, de socialisation, d'idéation et de transformation ; e) soutenir activement le développement du pouvoir d'agir des membres, en valorisant leurs forces, en travaillant les résistances et en adaptant les activités à l'évolution du groupe ; f) évaluer les dynamiques et les retombées de la démarche de groupe dans son ensemble (évaluation sommative), à l'aide d'indicateurs qualitatifs et/ou quantitatifs, incluant les aspects relationnels et formels (cohésion, communication, leadership partagé, respect des normes, matériel et activité, etc.) ; g) mettre en place et actualiser des mécanismes d'évaluation continue (évaluation formative), en observant l'évolution du groupe selon les stades de développement et en adaptant les pratiques en conséquence selon la pertinence des activités en fonction des objectifs visés; h) produire une analyse réflexive critique de ses propres interventions, en examinant leurs effets, leurs limites, et la posture professionnelle adoptée.		(d) Anime le groupe et ajuste les interventions avec souplesse et créativité, en reconnaissant le groupe comme espace d'apprentissage, de socialisation et de transformation.				
		(e) Favorise activement le pouvoir d'agir des membres en valorisant leurs forces, en travaillant les résistances et en adaptant les activités à l'évolution du groupe.				
		(f) Évalue de façon rigoureuse les retombées du groupe à l'aide d'indicateurs pertinents (qualitatifs et/ou quantitatifs), incluant dynamiques relationnelles et aspects formels.				
		(g) Met en œuvre une évaluation continue structurée, en observant l'évolution du groupe selon ses stades et en ajustant les pratiques selon la pertinence et les objectifs visés.				
		(h) Réalise une analyse réflexive critique de ses interventions en identifiant effets, limites, apprentissages et ajustements liés à sa posture professionnelle.				

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 3 : Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE OU COLLECTIVE de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d'intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI NI
				PS	AS	
Intervention communautaire ou collective <i>Mandat et préparation de l'intervention</i> a. analyser et comprendre le mandat confié dans une perspective critique, en identifiant les enjeux politiques, organisationnels et éthiques qu'il soulève ; b. identifier et analyser les modèles d'intervention ou les stratégies collectives mobilisées par les responsables du dossier, en tenant compte de leur ancrage idéologique, de leur efficacité démontrée et de leur pertinence contextuelle ; c. analyser la situation-problème (gravité, ampleur, cause et conséquences) en impliquant activement, si possible, les groupes et personnes concernées et en mobilisant divers types de savoirs (scientifiques, citoyens, communautaires), tout en évaluant les rapports de force, les possibilités d'alliance et les ressources disponibles pour une potentielle mobilisation; d. formuler des objectifs d'intervention au regard de la situation problème, en dialogue avec les parties prenantes et en tenant compte des conditions sociales et politiques qui influencent les marges d'action ;		(a) Analyse le mandat de manière critique en identifiant clairement les enjeux politiques, organisationnels et éthiques qui orientent ou contraignent l'action collective.				
		(b) Analyse les modèles ou stratégies collectives mobilisés en explicitant leurs fondements idéologiques, leur efficacité et leur pertinence dans le contexte d'action.				
		(c) Produit une analyse approfondie de la situation-problème en mobilisant différents savoirs et en évaluant les rapports de force, ressources disponibles et possibilités d'alliance avec les groupes concernés.				
		(d) Formule des objectifs collectifs réalistes et concertés, en tenant compte des conditions sociales et politiques qui influencent les marges d'action.				

Objectif général 3 : Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d'INTERVENTION COMMUNAUTAIRE OU COLLECTIVE de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d'intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.						
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale			
			Commentaires	S		PI
				PS	AS	
e. élaborer une stratégie et un plan d'intervention, articulant objectifs, moyens, échéanciers, ressources et responsabilités, dans une logique de justice sociale et de participation citoyenne.		(e) Élabore une stratégie d'intervention cohérente et réalisable, articulant objectifs, moyens, échéanciers et responsabilités dans une perspective de justice sociale et de participation citoyenne.				
<i>Mise en œuvre de l'intervention</i>		(f) Participe ou coordonne efficacement des activités de mobilisation ou de représentation en assumant des rôles alignés avec le mandat et les objectifs collectifs.				
f. coordonner ou participer, au besoin, à des activités de mobilisation, de représentation ou d'action collective, en assumant des rôles cohérents avec le mandat ;		(g) Met en œuvre le plan d'intervention et anime des espaces collectifs de manière inclusive et mobilisatrice, favorisant la participation active et l'autonomisation des groupes.				
g. Réaliser le plan d'intervention, concevoir et animer des espaces collectifs (réunions, formations, événements publics, etc.), en favorisant l'engagement, l'inclusion et l'autonomisation des groupes et personnes impliquées ;		(h) Conçoit ou anime des démarches de conscientisation ou d'éducation populaire qui renforcent la compréhension des enjeux et soutiennent l'action collective.				
h. contribuer à des démarches de conscientisation ou d'éducation populaire, en outillant les personnes et les groupes à mieux comprendre les enjeux, à agir collectivement et à développer une autonomisation.		(i) Met en place une évaluation continue structurée, en mesurant les effets des actions collectives à l'aide d'indicateurs pertinents et adaptés.				
<i>Évaluation et fin de l'intervention</i>						
i. concevoir et mettre en œuvre des démarches d'évaluation en continu (évaluation formative), en mesurant avec des indicateurs les effets des actions sur les personnes, les groupes et les rapports sociaux visés en fonction des objectifs ;						

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312
MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 3 : Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d’INTERVENTION COMMUNAUTAIRE OU COLLECTIVE de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d’intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
j. bâtir un bilan critique du processus d’intervention dans son ensemble (évaluation sommative), en analysant les écarts entre le plan initial et la réalité, les résultats atteints, les imprévus et les apprentissages ; k. préparer la fin de l’intervention (retrait, passation, pérennisation, recommandations), dans une optique de durabilité et de responsabilité sociale ; l. intégrer une analyse critique et réflexive sur sa pratique et sa posture, en analysant son rôle, les tensions éthiques rencontrées et les transformations observées.		(j) Réalise un bilan critique rigoureux du processus complet d’intervention, en analysant résultats, écarts, imprévus et apprentissages.					
		(k) Planifie et accompagne la fin de l’intervention en veillant à la pérennisation des actions, aux responsabilités à transférer et à la continuité des acquis collectifs.					
		(l) Produit une analyse réflexive critique de sa posture et de ses choix dans l’action collective, en identifiant tensions éthiques, impacts et transformations observées.					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312
MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 4 : Identifier, analyser et délibérer sur les enjeux et dilemmes éthiques rencontrés dans l’intervention sociale, et adopter une posture réflexive conforme aux principes de justice sociale, de déontologie et de responsabilité professionnelle.							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
a) connaître et s’appropriier les valeurs du travail social en sachant les actualiser dans les relations interpersonnelles et en intervention ; b) identifier ses valeurs et en évaluer l’impact dans le processus d’intervention et être ouvert à réfléchir sur celles-ci, à les modifier s’il y a lieu ou s’ouvrir à de nouvelles ; c) identifier, développer et adopter des attitudes professionnelles pendant le stage : respect des personnes, des groupes et des communautés et de leur pouvoir de penser et d’agir, respect de soi, de ses collègues, sens des responsabilités à l’égard de ses faits et gestes ; d) identifier les dilemmes éthiques, savoir délibérer pour intervenir de manière éclairée ; e) savoir confronter ses positions personnelles et professionnelles en argumentant, en défendant ses points de vue tout en demeurant dans l’ouverture et le dialogue (ex. gestion de conflits).		(a) Actualise de manière cohérente les valeurs du travail social dans ses relations et interventions, en démontrant une compréhension claire de leurs implications éthiques.					
		(b) Analyse l’influence de ses propres valeurs sur ses interventions et démontre une ouverture à les questionner, les ajuster ou les transformer lorsque pertinent.					
		(c) Adopte des attitudes professionnelles cohérentes et responsables (respect, collaboration, autonomie, souci de justice), en reconnaissant l’impact de ses comportements et de son savoir être sur les personnes, les collègues et les milieux.					
		(d) Identifie les enjeux et dilemmes éthiques rencontrés et mobilise un processus structuré de délibération pour guider une intervention éclairée et responsable.					
		(e) Expose et discute ses positions de manière argumentée et respectueuse, tout en demeurant ouvert au dialogue, aux désaccords et aux ajustements nécessaires en situation de conflit ou de tension.					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 5 : Consolider une posture professionnelle cohérente avec les fondements du travail social, en étant en mesure de la justifier de manière critique en fonction du contexte d'intervention, des rapports de pouvoir en présence et des valeurs de la profession.							
Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
a) dresser un portrait réflexif de son identité professionnelle en identifiant ses forces, ses limites, ses valeurs, ses référents théoriques et idéologiques, son mode d'apprentissage et son rapport à l'intervention;		(a) Élabore un portrait réflexif clair et structuré de son identité professionnelle, en explicitant ses forces, limites, valeurs, référents théoriques et rapport à l'intervention.					
b) reconnaître et réguler dans le cadre de son stage l'influence de ses émotions (crainte, colère, attrait, culpabilité, tristesse, etc.), en les identifiant clairement et en les mobilisant de façon professionnelle et ajustée au contexte ;		(b) Identifie et régule adéquatement ses émotions en intervention, en les mobilisant de façon professionnelle, ajustée au contexte et en cohérence avec la posture attendue.					
c) analyser l'impact de ses valeurs et croyances sur ses interventions, et faire preuve d'ouverture à la remise en question, à l'évolution ou à l'intégration de nouveaux repères ;		(c) Analyse l'influence de ses valeurs et croyances sur ses interventions et démontre une réelle ouverture à la remise en question et à l'intégration de nouveaux repères lorsque nécessaire.					
d) adopter une démarche réflexive continue sur son expérience de stage, en démontrant une capacité de recul critique, d'autoévaluation, de remise en question,		(d) Pratique une démarche réflexive continue, en démontrant recul critique, autoévaluation rigoureuse et capacité d'ajustement professionnel tout au long du stage.					

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312
MAXIMUM 8 PAGES

Objectif général 5 : Consolider une posture professionnelle cohérente avec les fondements du travail social, en étant en mesure de la justifier de manière critique en fonction du contexte d’intervention, des rapports de pouvoir en présence et des valeurs de la profession.

Objectifs spécifiques À la fin du stage, la personne étudiante sera en mesure de :	Tâches/activités	Indicateurs	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		
d'évolution et d'ajustement professionnel ; e) identifier ses limites professionnelles et solliciter les ressources appropriées, au bon moment, pour soutenir sa pratique et assurer une posture éthique et responsable		(e) Reconnaît ses limites professionnelles et mobilise les ressources appropriées (supervision, pairs, outils, formation) au bon moment pour assurer une pratique éthique, sécuritaire et responsable.					

Objectifs personnalisés	Tâches/activités	Indicateurs d'apprentissage	Appréciation globale				
			Commentaires	S		PI	NI
				PS	AS		

Commentaires – évaluation qualitative de fin de stage	
APPRÉCIATION GÉNÉRALE – SYNTHÈSE DE LA PERSONNE SUPERVISEURE	

CONTRAT PÉDAGOGIQUE DU STAGE TSO6312

MAXIMUM 8 PAGES

EXEMPLES D'ACTIVITÉS/TÂCHES SELON LES TROIS GRANDS OBJECTIFS	
Activités d'intégration et de connaissance du milieu (Savoirs)	• Échange– discussion avec des personnes clés (personnel, bénévoles, membres du CA, gestionnaires, etc.) ; • Lecture – annotation de documents (rapports annuels, codes d'éthique, PV, articles scientifiques, politiques, lois, programmes, protocoles, plan d'action, etc.) ; • Visite d'organismes, de lieux physiques, du quartier ou du territoire, etc. ; • Consultation de sites web, des pages Facebook ; • Visionnement de vidéos ; • Observation de rencontres (CA, AGA, Comités, réunions, etc.) ; • Participation à des rencontres, des formations, des réunions, des comités, des discussions de cas, etc. ; • Révision de notes de cours.
Activités d'intervention (Savoir-faire)	• Lecture (rapports, notes d'évolution, articles scientifiques, etc.) ; • Réalisation d'activités d'accueils, démarches d'accompagnement, d'orientation, de référence ; • Réalisation d'entretiens téléphoniques formels ou informels ; • Discussion (avec le personnel professionnel, avec la personne superviseure, etc.) ; • Observation, réalisation d'entretiens (d'évaluation, de suivi, de fermeture) en co-intervention et en solo (individuelles, familiales ou avec les proches) ; • Tenue et gestion des dossiers des usagers et usagères ou des groupes selon les normes de l'établissement ; • Rédaction (évaluation du fonctionnement sociale, de fermeture, etc.) ; • Préparation, réalisation d'activités de collectes de données (ex. des sondages, des questionnaires, etc.) ; • Lecture et annotation (documents internes, analyse des besoins et programmes d'intervention existants, etc.) ; • Discussion, échange avec différents acteurs et actrices clés du milieu ; • Participation à des activités organisées dans le milieu ; • Organisation de différents contenus sur des thèmes pertinents, préparer un recueil d'activités potentielles ; • Réalisation d'activités reliées au recrutement de participants et participantes (affiche, entretien et sélection des membres, etc.) ; • Réalisation d'activités reliées à la préparation de rencontres de groupe (contenu, activités, matériel, ressources, équipement, logistique, etc.) et de leur évaluation ; • Observation, réalisation, évaluation d'interventions de groupe (en co-intervention, en solo) ; • Mise sur pieds d'activités ou de projets ponctuels ; • Planification, organisation, animation d'interventions ou d'activités collectives ; • Rédaction de dossiers, de rapports, de procès-verbaux, de feuillets, de tracts, de documents, etc. ; • Préparation de conférences de presse, de dossiers de presse, etc. ; • Développement d'outils, élaboration de documents ; • Préparation, mise sur pied et animation de groupes d'action sociale ou de rencontres de comités de travail, de concertation, d'information, de réflexion, de sensibilisation, de conscientisation, de mobilisation collective, de lutte, de développement, de négociation, conciliation ou médiation, etc. ; • Préparation d'ordres du jour, de projets et de budgets.
Activités reliées aux aptitudes (Savoir-être)	• Planification, animation de rencontres de supervision ; • Tenir à jour un agenda ; • Tenir un journal de bord ; • Rédaction, production d'analyses réflexives (vignettes cliniques) sur des situations d'intervention ; • Participation à des démarches d'analyse réflexive ou de codéveloppement.

RAPPORT D'ÉVALUATION MI-STAGE TSO6312

PERSONNE ÉTUDIANTE ET SUPERVISEUSE

Nom de la personne superviseuse :

Nom de la personne étudiante :

Date :

Objectifs généraux ⁶	Prog. sans difficulté	Prog. avec soutien	En difficulté	Autoévaluation de la personne en stage	Commentaires de superviseur ou de la superviseuse
1. S'intégrer dans un milieu de pratique et analyser de manière critique les enjeux organisationnels, politiques et sociocommunautaires qui le traversent, et en évaluer les impacts sur l'intervention en travail social.					
2. Mobiliser de façon critique et adaptée les habiletés d'intervention, les techniques et les postures propres au travail social, en démontrant autonomie, savoir-être et discernement dans des contextes d'intervention complexes.					
3. Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d'intervention de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d'intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.					
4. Identifier, analyser et délibérer sur les enjeux et dilemmes éthiques rencontrés dans l'intervention sociale, et adopter une posture réflexive conforme aux principes de justice sociale, de déontologie et de responsabilité professionnelle.					
5. Consolider une posture professionnelle cohérente avec les fondements du travail social, en étant en mesure de la justifier de manière critique en fonction du contexte d'intervention, des rapports de pouvoir en présence et des valeurs de la profession.					

⁶ Le rapport d'évaluation est rédigé à partir d'une discussion autour de l'atteinte des objectifs d'apprentissages spécifiques et personnels du contrat pédagogique de la personne étudiante.

RAPPORT D'ÉVALUATION MI-STAGE TSO6312
PERSONNE ÉTUDIANTE ET SUPERVISEURE

Si en difficulté : identifier les mesures de soutien dans l'atteinte des objectifs d'apprentissage et annexer au besoin un plan d'amélioration.	COMMENTAIRES GÉNÉRAUX :
---	-------------------------

Légende

Progresse sans difficulté: Objectif atteint ou la personne étudiante progresse sans difficulté

Progresse avec soutien: L'objectif est en voie d'être atteint. Il faut la soutenir et l'accompagner pour l'atteinte de cet objectif.

En difficulté: La personne étudiante est en difficulté pour l'atteinte de cet objectif. Elle ne répond pas aux exigences minimales de sorte qu'il est nécessaire de mettre en place des mesures de soutien et un plan d'amélioration au besoin.

GUIDE DE RÉDACTION

Afin de nourrir vos réflexions et vos analyses, vous devez vous appuyer sur votre expérience et faire des liens avec la littérature scientifique et la littérature grise (**les notes de cours ne seront pas considérées**). N'hésitez pas à consulter et à vous référer au référentiel des compétences de l'OTSTCFQ qui peut être un outil intéressant pour estimer et analyser votre développement professionnel.

[HTTPS://WWW1.OTSTCFQ.ORG/SITES/DEFAULT/FILES/REFERENTIEL_DE_COMPETENCES_DES TRAVAILLEURS SOCIAUX.PDF](https://www1.otstcfq.org/sites/default/files/referentiel_de_compétences_des_travailleurs_sociaux.pdf)

1. ANALYSE CRITIQUE DU CONTEXTE ORGANISATIONNEL ET POLITIQUE

- 1.1. Décrire brièvement votre organisation (Organisme, historique, mission, valeurs/code d'éthique, activités, services offerts, structures et fonctionnement interne, sources de financement, cadre juridique, etc.) et identifier les acteurs qui composent l'équipe de travail, les rôles et les responsabilités de chacun (provenance disciplinaire, types de collaboration, autonomie professionnelle, etc.) – 2 1/2 pages.
- 1.2. Décrire et comprendre l'environnement où se déroule le stage. Quels sont les besoins et les principaux problèmes sociaux des personnes des groupes ou des collectivités auprès desquels vous intervenez ? En quoi les services (y compris ceux offerts en collaboration avec les partenaires du milieu) répondent ou non, ou en partie, aux besoins des personnes, des groupes ou des collectivités auprès desquelles vous intervenez ? Quelles seraient, selon vous, les pistes d'amélioration possibles ? – 3 pages.
- 1.3. Comprendre la portée des cadres juridiques et sociopolitiques. Expliquer en quoi les programmes gouvernementaux, les politiques sociales et en particulier les lois qui régissent votre pratique professionnelle contribuent ou non à l'émergence des problèmes sociaux dont vous avez fait état plus haut. Identifier un ou deux enjeux pertinents qui découlent des cadres juridiques ou sociopolitiques en présence et tenter d'identifier des pistes d'amélioration possibles – 2 1/2 pages.
- 1.4. Décrivez et analysez les types de rapports entre les personnes salariées, les gestionnaires, les bénévoles, les administratrices – membres du conseil d'administration et les personnes, les groupes ou les collectivités. Par exemple, quel est le modèle de gouvernance préconisé (démocratique, hiérarchique ou de cogestion) ? Qui participe aux instances décisionnelles et quel est le rôle des travailleuses sociales et des travailleurs sociaux à ces instances ? Identifier un ou deux enjeux pertinents associés aux types de rapport – 2 1/2 pages.

2. LES PRATIQUES ET LE PROCESSUS D'INTERVENTION PROPRES AU TRAVAIL SOCIAL

- 2.1. Quelles sont les méthodes et les approches d'intervention privilégiées par les travailleuses sociales et les travailleurs sociaux du milieu ? Analysez en quoi ces méthodes et approche(s) répondent ou non (ou en partie) aux besoins des personnes, des groupes ou des collectivités auprès desquels vous intervenez ? – 2 pages.

- 2.2. Décrivez et analysez comment les rôles propres à la profession (défense des droits, médiation, courtage, accompagnement, facilitation, négociation, éducation, etc.) se concrétisent dans votre milieu de stage ? – 1 ½ page.
- 2.3. Démontrer comment le concept du pouvoir d’agir (*empowerment*) – des personnes, des groupes ou des collectivités – a été intégré dans vos interventions (individuelle, groupe et collective) et de quelle manière les dimensions d’inégalités sociales et structurelles ont été prises en compte dans vos analyses et interventions. Si pertinent, vous pouvez démontrer comment d’autres concepts issus des théories critiques (structurelle, féministe, antiraciste, etc.) vous permettent d’analyser vos pratiques – 3 pages.

3. DIMENSION ÉTHIQUE DE LA PRATIQUE

- 3.1. Comment votre identité professionnelle s’est-elle déployée au fil des mois ? Quelles sont les valeurs du travail social qui sont les plus significatives pour vous ? Comment ces valeurs ont-elles guidé vos interventions tout au long de votre stage ? – 2 pages.
- 3.2. Il existe souvent des tensions entre le travail prescrit et le travail réel. De quelles façons ces tensions se sont-elles manifestées dans votre milieu ? Expliquer, le cas échéant, en quoi certaines valeurs ou normes de l’organisation sont entrées en conflit avec les valeurs qui vous animent. Quelles stratégies, attitudes ou aptitudes professionnelles (savoir-être) a-t-il fallu mobiliser (avec les personnes, les groupes ou les collectivités et les autres intervenants) lorsque vous avez dû faire face à des situations conflictuelles évoquées plus haut ? – 2 pages.

4. CONNAISSANCE DE SOI ET DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

- 4.1. De manière générale, quelle a été votre évolution sur le plan des savoirs, savoir-faire et savoir-être (attitudes, valeurs, croyances, préjugés, intérêts) ? Au terme de votre expérience de stage, quelles sont, selon vous, vos principales forces comme travailleur.se social.e et vos principaux défis ? Quels aspects méritent d’être consolidés et comment pensez-vous les consolider ? – 2 pages.
- 4.2. Au terme de cette expérience de stage, comment entrevoyez-vous l’avenir ? Qu’avez-vous le plus apprécié dans ce métier des relations ? Qu’est-ce qui a été le plus confrontant ? De quelle manière ces aspects influent-ils ou non sur vos perspectives professionnelles futures ? Enfin, le travail social est une profession exigeante, quels moyens prévoyez-vous mettre en place pour maintenir un équilibre de vie saine afin de vous préserver de l’isolement, de la fatigue de compassion ou encore, de l’épuisement ? – 2 pages.

BILAN DE STAGE
FORMATION PRATIQUE – TSO6312
(ENTRE 20 – 25 PAGES).

ANNEXE AU RAPPORT DE STAGE

Interventions individuelles

Dos.	Nb. entrevues (solo) ind/couple/fam	Nb. entrevues Co-int/ obser- vation	Nb. entrevues tél (solo)	Nb Disc. de cas	Autres démarches pour la personne (accompagnement, références...)	Commentaires
dossier #1						
#2						
#3						
#4						
#5						
#6						
#7						

Intervention de groupe

Nom du projet/activité	Nb Réunions de planification	Nb Animations solo	Nb Coanimations	Nb Observations	Commentaires

Intervention auprès des collectivités

Nom du projet/l'inter- vention collective	Nb de réunions de planification du projet à déployer	Nb de rencontre de travail pour mettre en œuvre le projet collectif	Nb d'animations Solo avec les personnes participantes	Nb de coanimations avec les personnes participantes	Commentaires

Autres activités

	Nb	Commentaires
Supervision		
Rencontre de discussions de cas cliniques		
Réunions équipe		
Sessions de formation/perfectionnement		
Autres		

ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE

COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE

Personne étudiante :	Personne-ressource :
Superviseur·e :	Ressource enseignante :

	Date	Lieu
PREMIÈRE VISITE DE STAGE		
ÉVALUATION MI-STAGE		

Modalités d'évaluation		Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
		Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
O B J E C T I F S D E S T A G E	1. S'intégrer dans un milieu de pratique et analyser de manière critique les enjeux organisationnels, politiques et sociocommunautaires qui le traversent, et en évaluer les impacts sur l'intervention en travail social.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
	2. Mobiliser de façon critique et adaptée les habiletés d'intervention, les techniques et les postures propres au travail social, en démontrant autonomie, savoir-être et discernement dans des contextes d'intervention complexes.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.

ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE

Modalités d'évaluation	Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
	Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
3. Planifier, mettre en œuvre et évaluer les étapes du processus d'intervention de façon rigoureuse et réflexive, en articulant une ou plusieurs méthodes d'intervention et les cadres théoriques et éthiques appropriés.				
	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
4. Identifier, analyser et délibérer sur les enjeux et dilemmes éthiques rencontrés dans l'intervention sociale, et adopter une posture réflexive conforme aux principes de justice sociale, de déontologie et de responsabilité professionnelle.				
	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif. Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations. Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
5. Consolider une posture professionnelle cohérente avec les fondements du travail social, en étant en mesure de la justifier de manière critique en fonction du contexte d'intervention, des rapports de				
	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif.	La personne étudiante démontre une maîtrise satisfaisante des indicateurs de l'objectif	La personne étudiante démontre des difficultés à témoigner de sa maîtrise des indicateurs en lien avec l'objectif. Certains	La personne étudiante ne démontre pas une maîtrise des indicateurs liés à cet objectif. Plusieurs indicateurs soulèvent des préoccupations.

ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE

Modalités d'évaluation		Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
		Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
	pouvoir en présence et des valeurs de la profession.	Cet objectif est atteint. Une autonomie professionnelle est démontrée.	Ponctuellement, du soutien lui est nécessaire pour accomplir certains des indicateurs liés à cet objectif. Cet objectif est atteint ou en voie d'être atteint.	indicateurs soulèvent des préoccupations. L'objectif ne peut être répondu sans certaines améliorations. L'objectif n'est pas suffisamment atteint.	Un encadrement soutenu lui est requis pour réaliser plusieurs des indicateurs liés à cet objectif. L'objectif n'est pas atteint.
A U T R E S C O M P O S A N T E S	Séminaire				
	Critères d'évaluation :				
	1. implication dans les séminaires (présence, contribution aux discussions, qualité des réflexions, et implication auprès des pairs (sens critique, soutien);	La personne étudiante est activement impliquée dans les séminaires.	La personne étudiante est impliquée dans les séminaires.	La personne étudiante est peu impliquée dans les séminaires.	La personne étudiante est très peu impliquée ou absente lors des séminaires.
	2. autres critères d'évaluation à déterminer selon les modalités d'évaluation retenues par la ressource enseignante (ex. vignettes cliniques, codéveloppement, synthèse de lectures, etc.).	Sa contribution est pleinement satisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	Sa contribution est satisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	Sa contribution est plutôt insatisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.	Sa contribution est nettement insatisfaisante par rapport aux différentes modalités d'évaluation.
	Bilan				
	Critères de correction :				
	- clarté des propos, cohérence et rigueur de l'argumentation, capacité de synthèse; - capacité de porter un regard critique sur le contexte organisationnel, sociopolitique et juridique;	Le bilan de stage est complet, bien argumenté, appuyé scientifiquement.	Le bilan de stage est assez complet, argumenté et appuyé par des sources assez bien diversifiées et pertinentes.	Le bilan de stage manque certains éléments importants et l'argumentation manque de rigueur.	Le bilan de stage est incomplet. Peu ou pas d'argumentation pour soutenir le propos.

ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE

Modalités d'évaluation	Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
	Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
• capacité à porter un regard critique sur sa pratique professionnelle à partir d'une perspective de changement social; • capacité de faire des liens théories-pratique en appuyant son propos par des sources pertinentes (littérature scientifique et littérature grise); • capacité d'introspection substantielle et d'analyse réflexive (capacité de porter un regard sur ses valeurs, ses forces, ses défis, etc.); • respect des normes de présentation des travaux du département; • qualité du français (syntaxe et orthographe selon la politique départementale).	Le bilan répond pleinement aux critères de correction.	Le bilan répond de manière satisfaisante aux critères de correction.	Le bilan répond minimalement aux critères de correction.	Le bilan ne répond pas aux critères de correction.

ÉVALUATION SYNTHÈSE DU STAGE
COMMENTAIRES DE LA RESSOURCE ENSEIGNANTE

Modalités d'évaluation	Satisfaisant (S)		Plutôt insatisfaisant	Nettement insatisfaisant
	Pleinement satisfaisant	Assez satisfaisant		
Appréciation générale, synthèse et résultat final :				

Légende : VERT = Réussite – ROUGE = Échec

Un rendement jugé **plutôt insatisfaisant** (en jaune), dans un seul objectif général de stage, conduit à un échec.

Un rendement jugé **nettement insatisfaisant** (en rouge), dans au moins une des deux autres modalités de l'évaluation (séminaire, bilan de stage), conduit également à un échec.

7. LES AUTRES DOCUMENTS PERTINENTS

VIGNETTE OU RÉFLEXION ET ANALYSE CRITIQUE DE LA PRATIQUE

GUIDE DE RÉDACTION

La **pratique réflexive**⁷ constitue une méthode pour soutenir l'analyse critique, la délibération, le développement d'une conscience critique et l'ouverture au dialogue en utilisant l'incident critique comme méthode de formation professionnelle et personnelle. Elle est présentée sous la forme d'une vignette (écrit réflexif et critique). La discussion autour de l'incident critique analysé favorise autant le processus d'apprentissage au niveau individuel qu'au niveau du groupe, puisqu'il est axé sur la contribution des interactions entre les pairs. La pratique réflexive est un outil qui vous permet, une fois devenue une personne professionnelle en travail social, d'être capable de réfléchir par vous-même sur votre action professionnelle, tout en développant une compréhension des enjeux entourant votre pratique ainsi qu'un pouvoir d'agir comme personne professionnelle.

La « vignette » ou réflexion sur votre pratique se rédige à partir d'une situation vécue dans le milieu de stage qui vous interpelle et soulève un questionnement.

Exemples :

- une situation d'intervention complexe ;
- un inconfort ressenti devant une dynamique particulière au sein de l'équipe, ou encore une collaboration difficile ;
- une situation qui soulève un enjeu éthique plus personnel ou un enjeu éthique social lié à l'organisation. Cette situation vous rend inconfortable ou encore vous questionne.

À partir de la liste suivante, vous êtes invité-e à réfléchir et à répondre à chacun des éléments proposés.

- a) Situation vécue ou perçue : décrivez en résumant brièvement la situation et les actrices et acteurs impliqués.
- b) Soulevez les enjeux perçus.
- c) Que pensez-vous de cette situation et qu'avez-vous ressenti - malaise, inconfort, désaccord ou interrogation? Quelles questions la situation soulève-t-elle en vous?
- d) Questionnements et réflexions que vous souhaitez discuter avec vos collègues. Écrivez ici ces questions.
- e) Comment avez-vous agi? Actions, interventions faites ou à venir? Stratégies d'actions planifiées ou autres démarches ?
- f) Avec du recul, auriez-vous agi autrement? Quels apprentissages avez-vous faits dans la situation ? Quels apprentissages avez-vous faits sur vous-même ?
- g) Dans quelle direction, à la suite de cet événement, désirez-vous développer vos apprentissages ou habiletés?

⁷ Inspirée de la méthode d'analyse des incidents critiques, de différentes approches de pratiques réflexives et analyse des pratiques professionnelles (Carignan et Fourdignier, 2013; Lafortune et Daudelin, 2001; Leclerc, Bourrassa, Filteau, 2010; Lenoir, 2007; Lescarbeau, 2000; Schön, 1994; Vacher, 2015; etc.)

VIGNETTE OU RÉFLEXION ET ANALYSE CRITIQUE DE LA PRATIQUE
GUIDE DE RÉDACTION

Critères d'appréciation pour l'évaluation :

- liens établis clairement entre le sujet traité et le milieu de stage ;
 - la situation est bien expliquée et les enjeux sont démontrés clairement ;
 - l'analyse est soutenue et les réflexions bien posées ;
 - des liens sont établis avec des auteurs ou autrices et des éléments théoriques vus en cours ;
 - situation d'intérêt en lien avec des enjeux réels pour le travail social ;
 - invitation aux collègues à entrer en discussion sur la base de questions ou de réflexions ;
 - qualité de la rédaction, capacité de synthèse et respect de l'orthographe, de la syntaxe.
-
- ✓ La vignette est présentée sur un **maximum de 2 pages**. Un effort de synthèse est donc demandé;
 - ✓ votre vignette doit être acheminée à chaque membre du groupe ainsi qu'à la ressource enseignante au moins 48 heures avant votre prochain séminaire.

AUTORISATION OBSERVATION PAR LA PERSONNE SUPERVISEURE EXTERNE

Je, soussigné·e (*nom de la personne aidée ou de chaque membre d'un groupe*) autorise (*nom du superviseur ou de la superviseure de stage*), superviseur·e de stage de (*nom de la personne étudiante en stage*), à observer l'entrevue en date du _____ (*date*) et à utiliser ces informations uniquement à des fins de supervision pédagogique dans le cadre du stage au programme du DESS en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. Il est entendu que le secret professionnel est appliqué et que les renseignements contenus dans cette entrevue seront traités en toute confidentialité.

En foi de quoi, nous avons signé le _____ (*date*).

(S) _____

Personne aidée

(S) _____

Stagiaire – UQO

(S) _____

Personne superviseure ou personne-ressource

CONSENTEMENT D'ENREGISTREMENT

Je, soussigné·e (*nom de la personne aidée ou de chaque membre d'un groupe*) autorise la personne en stage, (*nom de la personne étudiante en stage*), à enregistrer l'entrevue en date du _____ et à utiliser cet enregistrement uniquement à des fins de supervision pédagogique dans le cadre de son stage au programme du DESS en travail social à l'Université du Québec en Outaouais. La personne étudiante s'engage à détruire cet enregistrement à la fin de son stage, soit le _____. Il est entendu que la confidentialité et le secret professionnel sont appliqués.

En foi de quoi, nous avons signé le _____ (*date*).

(S) _____

Personne aidée

(S) _____

Stagiaire – UQO

(S) _____

Personne superviseure ou personne-ressource